



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK
DANIDA INTERNATIONAL
DEVELOPMENT COOPERATION



OXFAM

RAPPORT FINAL

**ETUDE DIAGNOSTIQUE DE
L'ETAT DES LIEUX DE L'EFTP ET
LES OPPORTUNITES D'EMPLOI
DANS LE GANZOURGOU**

Septembre 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
I. CONTEXTE D'INTERVENTION.....	1
1.1.Brève présentation de la Coalition.....	2
1.2.Cadre d'intervention du projet « Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso ».....	3
1.3.Présentation de la zone d'intervention.....	4
1.3.1.Situation géographique et administrative de la province du Ganzourgou	4
1.3.2.Présentation de la Commune de Zorgho	4
II.OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIQUE.....	6
2.1.Objectifs de la mission	6
2.2. Méthodologie.....	7
2.3. Difficultés rencontrées.....	7
III.RESULTATS DU DIAGNOSTIQUE.....	8
3.1. Analyse de la problématique de la formation professionnelle et de la question de l'emploi des jeunes dans la province du Ganzourgou	8
!Fin de formule inattendue	
3.2. Aperçu de la carte des intervenants	14
3.2.1Les acteurs institutionnels (formels).....	15
3.2.2Les ONG et Associations de Développement (non formel).....	15
3.2.3Les Artisans et entreprises individuelles.....	17
3.3. Les opportunités et l'orientation vers l'impact et la durabilité.....	20
3.4. Les créneaux porteurs et ceux en lien avec l'économie verte	21
3.4.1. Les créneaux porteurs	21
3.5. Orientation vers l'impact et la durabilité.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.RECOMMANDATIONS	Erreur ! Signet non défini.
1.1..Recommandations	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION.....	24
ANNEXES	IV
Annexe 1 : Bibliographie	V
Annexe 2 : Guide d'entretien.....	VI
Annexe 3 : Liste des personnes enquêtées.....	VIII

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABNG	: Association Béog Nere du Ganzourgou
AD	: Association de Développement
ACCED	: Association Cri de Cœur pour l'Équité et le Développement
AEJT/G	: Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Ganzourgou
ANFP	: Agence Nationale de la Formation Professionnelle
ANPE	: Agence nationale pour l'Emploi
AVV	: Aménagement des Vallées des Volta
CEBNF	: Centre d'Éducation de Base Non Formelle
CEPROFET	: Centre de Production et de Formation en Élevage Tropical
CETFP/CBK	: Collège d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Charles Bila KABORE de Zorgho
CHR	: Centre Hospitalier Régional
CMA	: Centre Médical avec Antenne Chirurgicale
CN-EPT/BF	: Coalition nationale pour l'Education pour Tous du Burkina Faso
CREDO	: Christian Relief and Development Organization
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CSRLP	: Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DGAT DLR	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGFP	: Direction Générale de la Formation Professionnelle
DGPSA	: Direction Générale de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DGR	: Direction Générale des Routes
DPAM	: Direction de la Prévision et des Analyses Macro-économiques
DRED	: Direction Régionale de l'Economie et du Développement
DRITH	: Direction Régionale des Infrastructures, des Transports et de
DRRA	: Direction Régionale des Ressources Animales
ECD	: Etablissement Communautaire pour le Développement
EDSBF	: Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso
EFTP	: Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels
ENEC	: Enquête Nationale sur l'Effectif du Cheptel
FSCE	: Fonds de la Société Civile pour l'Éducation
FTS	: Formation technique spécifique
IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAF	: Les Maîtres Artisans Formateurs
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MEDEV	: Ministère de l'Economie et du Développement
MENAPLN	: Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

MESRI	: Ministère des Enseignements Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
MITH	: Ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Habitat
MJC	Maisons des Jeunes et de la Culture
MRA	: Ministère des Ressources Animales
MVA	: Mécanique des véhicules automobiles
OIM	: Organisation Internationale des Migrants
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONEF	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
OSC	: Organisations de la Société Civile
PAMAC	: Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire
PAMER	: Projet d'Appui aux Micro-Entreprises Rurales
PDI	: Populations Déplacées Internes
PN/EFTP	: Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
PRCJ	: Programme de Renforcement des capacités des jeunes
PRFP	: Projet de Renforcement de la Formation Professionnelle
PSEF	: Plan Sectoriel de l'Education et la Formation
RPGH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SGFP	: Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle
SNFAR	: Stratégie Nationale de la Formation Agricole Rurale
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONAPOST	: Société Nationale des Postes
SP-CNC	: Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de Certification
SRAJ	Santé sexuelle et de la Reproduction des Adolescent (e)s et des Jeunes
TDH	: Terre Des Hommes
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UPAG	: Union Provinciale des Artisans du Ganzourgou
ZAD	: Zone d'Activités Diverses

I. CONTEXTE D'INTERVENTION

La jeunesse constitue pour le Burkina Faso, une ressource précieuse, une force et un facteur de développement durable.

Compte tenu de son poids numérique, de sa force physique, de ses potentialités, il est évident que l'apport des jeunes filles/femmes et garçons est fondamental pour le développement du pays en tant qu'innovateurs, force de travail, consommateurs, citoyens et membres actifs de la société. « *La jeunesse demeure donc un atout et non un problème car aucune nation ne saurait se construire sans la participation de sa jeunesse* ».

Cependant, cette jeunesse est confrontée à de multiples problèmes et à des défis majeurs qui entravent son épanouissement et freinent sa participation active au développement.

Au nombre des défis, figure celui de la promotion de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP) auquel il faut coupler la problématique de l'emploi. En effet, malgré l'existence d'une politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle, le sous-secteur de l'EFTP au Burkina Faso continue de se caractériser par une faible offre de formation, une disparité géographique et de genre selon les filières. Cette situation a pour conséquence la faible employabilité des jeunes. Aussi, avec les progrès technologiques et les innovations dans les domaines de la science et de la technique, les besoins du marché de l'emploi ont énormément évolué. De nouveaux défis doivent être relevés afin que le paysage de l'enseignement et la formation technique et professionnelle soit en adéquation avec le monde professionnel. C'est du reste ce qui justifie la mise en place par le gouvernement du Plan Sectoriel de l'Education et la Formation (PSEF) 2017-2030. Dans ses axes prioritaires d'intervention, le PSEF mentionne que « *Malgré des progrès significatifs enregistrés ces dix dernières années dans le secteur, le système éducatif burkinabè demeure généraliste, peu professionnalisant et peu adapté aux besoins du marché de l'emploi. En dépit des différentes réformes entreprises, l'éducation de base est en perte de qualité, l'EFTP reste qualitativement et quantitativement faible et désorganisé, avec des disparités régionales et de genres accentués. Les ordres d'enseignement post-primaire, secondaire et supérieur sont principalement basés sur un système généraliste peu tourné vers l'apprentissage d'un métier avec 3,4% des effectifs scolarisés dans l'EFTP sur les effectifs totaux dans l'enseignement général.* » Plan Sectoriel de l'Education et la Formation (PSEF) 2017-2030, P.15

C'est au regard de cette situation et dans le but de disposer de données de base à l'orée de leur intervention dans le Ganzourgou, que la Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du

Burkina Faso (CN-EPT/BF) et Oxfam au Burkina Faso ont commandité la présente étude diagnostique dans la perspective de l'implémentation du projet dénommé : « *Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso* ».

1.1.Brève présentation de la Coalition

La Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du Burkina Faso a été créée en octobre 2000 suite au forum mondial de l'éducation tenu à Dakar en avril 2000. Placée sous l'égide du Réseau Africain pour l'Education Pour Tous (ANCEFA), elle a fonctionné depuis cette date de manière informelle jusqu' en octobre 2009 où à la faveur de la mise en œuvre du projet Fonds de la Société Civile pour l'Éducation (FSCE), elle prendra son autonomie. La CN-EPT/BF est officiellement enregistrée et reconnue par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure depuis le 09 juin 2010. Sa mission est d'informer, de former, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs de la société civile et les populations à la base pour faire pression sur les décideurs afin qu'ils respectent les engagements qu'ils ont pris à travers les lois, le Cadre d'Action de Dakar, le Cadre d'action 2030 et le Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030), d'assurer une éducation de base gratuite et de qualité pour l'ensemble des citoyens du Burkina Faso. La CN-EPT/BF est composée de soixante-deux (62) organisations de la société civile constituée d'associations actives dans le domaine de l'Education, d'ONG nationales et internationales, de syndicats d'enseignants, d'associations de parents d'élèves et de mères éducatrices, d'associations de personnes handicapées, de chercheurs en éducation, d'associations de jeunes et de femmes, d'associations œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation et de la défense des droits de l'enfant, du réseau des journalistes et communicateurs en éducation, genre et développement. Elle est présente dans les treize régions du pays à travers des comités régionaux et des comités communaux.

Pour mener à bien cette mission, la CN-EPT/BF développe des collaborations avec divers acteurs intervenant dans l'éducation dont des ONG nationales et internationales. C'est ainsi qu'après plus d'une dizaine d'années de collaboration avec l'ONG Oxfam au Burkina, elle a à nouveau été retenue comme partenaire opérationnel, dans le cadre du programme Education du Partenariat stratégique 2 de Oxfam, pour la mise en œuvre du volet environnement et EFTP du projet : « *Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso* ».

L'objectif global de ce projet est de contribuer à ce que les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables du Burkina Faso vivent dans un pays plus égalitaire, juste, pacifique et durable qui ne

laisse personne de côté et offre un avenir résilient et durable grâce à des économies justes, au genre et à la justice climatique.

La province du Ganzourgou et principalement la Commune de Zorgho a été retenue comme zone d'intervention du projet. D'où cette « *Etude diagnostique de l'état des lieux de l'EFTP et les opportunités d'emploi dans le Ganzourgou* ».

En effet, le constat laisse transparaître que la situation de l'accès des jeunes à l'enseignement et la formation technique et professionnelle de même qu'à l'emploi reste critique dans la Zone. En raison de leur faible accès à la formation technique et professionnelle, de leur faible niveau d'employabilité et des difficultés d'accès aux moyens de production, les jeunes sont les plus touchés par le phénomène du sous-emploi et du chômage.

1.2.Cadre d'intervention du projet « Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso »

Selon les résultats définitifs du Recensement Général de la Population de décembre 2019, la Commune de Zorgho compte 76 431 habitants dont 35 413 hommes et 41 018 femmes soit un rapport de masculinité de 86¹.

L'activité principale demeure l'agriculture de subsistance appuyée par un élevage intensif. L'artisanat est très présent mais est généralement pratiqué comme activité secondaire dans le domaine de la poterie, de la teinture et de la bijouterie.

Selon l'annuaire statistique 2021 du MENAPLN, le nombre total d'élèves dans la province du Ganzourgou en 2021 est de 84 431 avec un ratio élève maître de 46,7%. Le taux brut de scolarisation lui, est de 99,7% soit 98,8% pour les garçons et 100,5% pour les filles. Quant au taux d'achèvement, il est lui estimé à 61,5% soit 55,3% pour les garçons et 67,9% pour les filles.

À l'instar du reste du pays, le chômage des jeunes est une source de préoccupation. Selon le recensement Général de la population et de l'Habitat de 2019, 52,9% des jeunes de 15-34 ans de la région du plateau central dont fait partie la province du Ganzourgou, ne sont ni dans l'emploi ni dans un programme d'éducation ou de formation. Ce pourcentage est largement au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 45,7%. Le dividende démographique est caractérisé par une population à majorité jeune qui croît au taux annuel de 3,1%.

Au niveau sécuritaire, même si la province du Ganzourgou reste épargnée par des attaques terroristes, elle subit les effets de l'insécurité car elle reçoit des Populations Déplacées Internes (PDI). La province héberge également des sites d'orpaillage qui attirent de nombreux orpailleurs

¹ RGPH 2019, page 132

venus d'autres contrées et dont les actions ont des conséquences sur l'environnement. Aussi, la pression exercée sur les terres et les ressources naturelles, combinée aux effets des changements climatiques, peuvent mettre à mal le vivre ensemble et la cohésion sociale.

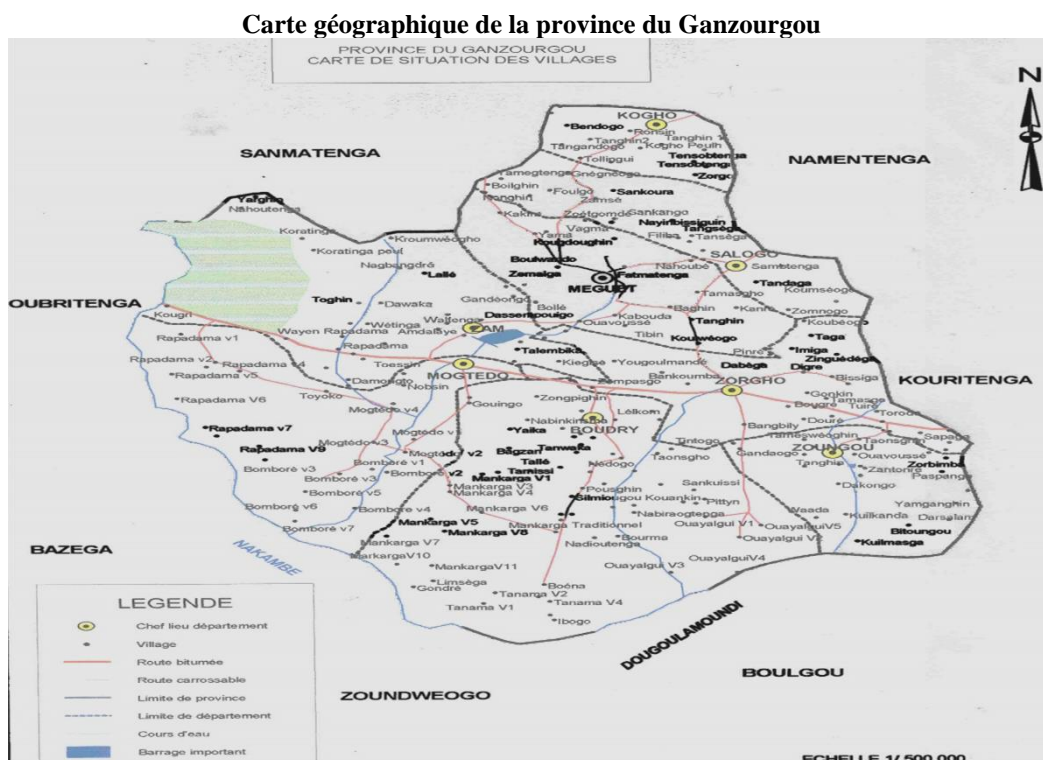
1.3. Présentation de la zone d'intervention

1.3.1. Situation géographique et administrative de la province du Ganzourgou

La province du Ganzourgou avec pour chef-lieu Zorgho, est située entre les coordonnées géographiques suivantes :

- 12°42 et 11°52 de latitude nord.
- 0°25 et 1°08 de longitude ouest.

Elle est limitée au nord par la province du Sanmatenga, au nord-ouest par la province d'Oubritenga, au nord-est par celle du Namentenga, au sud par les provinces du Boulgou et du Zoundwéogo, à l'ouest par les provinces du Bazèga et du Kadiogo, à l'est par celle du Kouritenga.



Administrativement, la province du Ganzourgou est composée d'une commune urbaine (Zorgho) et de 07 communes rurales que sont : Boudry, Kogho, Meguet, Mogtédou, Salogo, Zam et Zoungou.

1.3.2. Présentation de la Commune de Zorgho

Zorgho, chef-lieu de la province du Ganzourgou est située à 110 km de Ouagadougou et à 90 km de Ziniaré chef-lieu de la région du Plateau Central. La Commune est traversée par la Route

Nationale N°4 entièrement bitumée et en direction des frontières du Togo (174km), du Niger (286km) et du Benin (297 km).

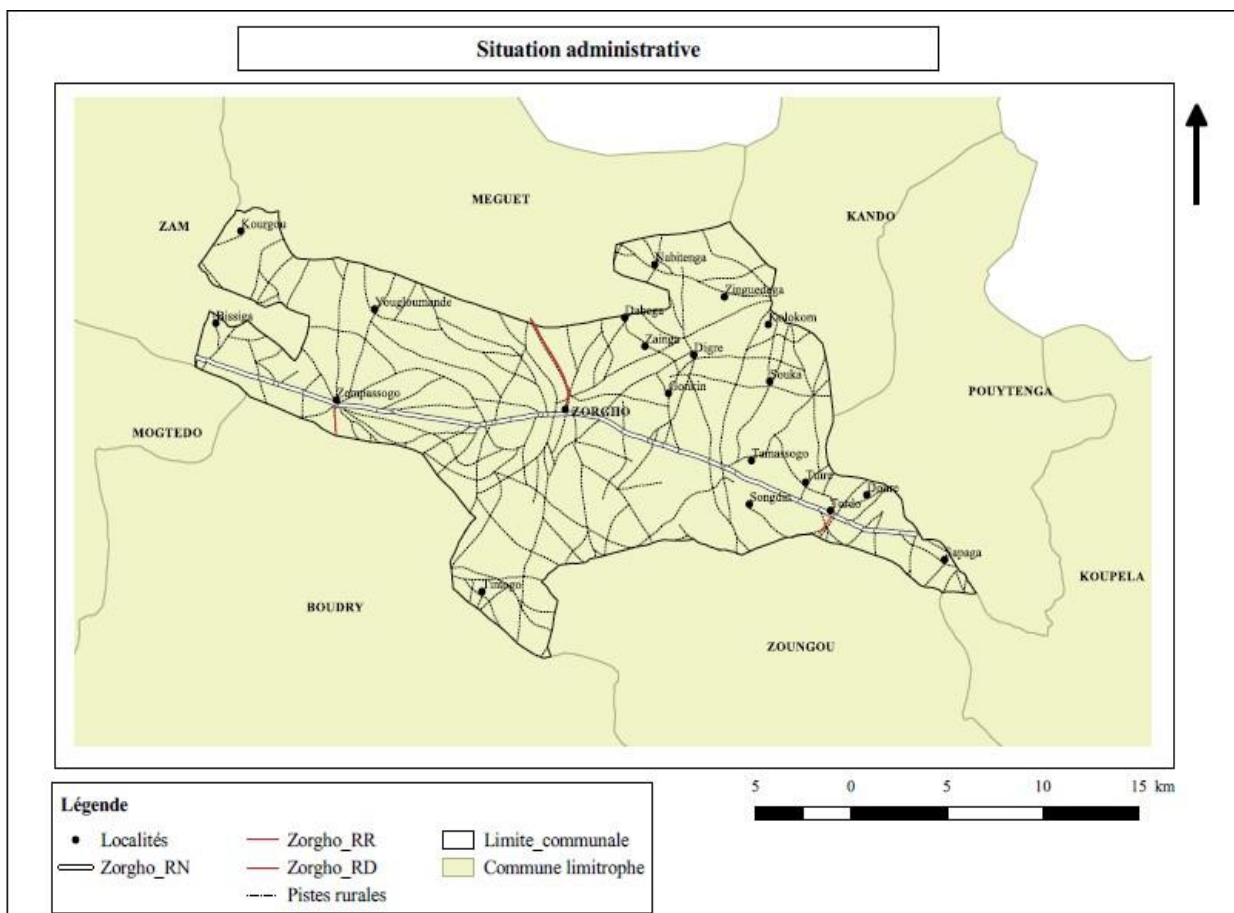
La commune de Zorgho est limitée :

- au nord par les communes de Meguet et de Zam ;
- à l'ouest par les communes de Boudry et de Mogtédó ;
- au sud par la commune de Zoungou;
- à l'est par les communes de Koupèla, Pouytenga et Kando de la province du Kouritenga dans la région du Centre-Est.

Elle couvre une superficie de 453,481km², soit 10,87% de la superficie totale de la province du Ganzourgou et 5,33% de la région du plateau central.

En tant que collectivité territoriale, la commune urbaine de Zorgho est constituée de la ville de Zorgho subdivisée en six (06) secteurs et de trente-quatre (34) villages administratifs.

Carte1 : Carte administrative de la commune de Zorgho



Source: BNDT 2002

Réalisation: EdPA 2018

II.OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIQUE

2.1. Objectifs de la mission

L'objectif général de la présente étude est de disposer d'un état des lieux de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle au Ganzourgou mais aussi des opportunités d'emploi pour les jeunes de la province.

De manière spécifique, le diagnostic vise à :

- Collecter et analyser les données dans la province du Ganzourgou sur :
 - L'enseignement et la formation technique et professionnelle en tenant compte du genre et des jeunes déplacés internes ;
 - Les opportunités d'emploi en tenant compte du genre et des jeunes déplacés internes
- Faire une analyse contextuelle des acteurs dynamiques du Ganzourgou intervenant dans les domaines de l'EFTP, de l'employabilité de jeunes, du leadership des jeunes, de la justice climatique, etc..., qu'ils soient publics ou privés (ONGs, Structures étatiques, Associations des jeunes, Foyers de jeunes déplacés internes)
- Identifier des modèles de réussite en matière d'EFTP dans la province et des initiatives à succès qu'ils soient publics ou privés.
- Faire une cartographie des domaines de formations porteurs, innovants et ayant de forts potentiels d'insertion professionnelle et particulièrement les métiers verts et durables qui contribuent à la protection de l'environnement
- Analyser le potentiel économique du Ganzourgou (ressources naturelles exploitable et accessibles) pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
- Analyser les besoins actuels de formation et d'accompagnement des jeunes du Ganzourgou
- Faire une cartographie des acteurs clés (décideurs) et politiques en vigueur aux niveaux régional, sous régional, national et local qui traitent exclusivement des questions d'EFTP afin de bien préparer les actions de plaidoyer du projet.
- Proposer des recommandations et des pistes d'amélioration de l'accès à l'EFTP et aux opportunités d'emploi dans le Ganzourgou.

2.2. Méthodologie

La méthodologie est basée sur une approche participative incluant les acteurs clés (décideurs) aux niveaux régional et local ainsi que le staff des commanditaires. Cette méthodologie a combiné la collecte des données quantitatives et qualitatives à travers une démarche de travail qui s'articule autour de quatre (4) phases :

- i) la phase préparatoire de l'étude,
- ii) la phase de collecte des données sur le terrain,
- iii) la phase de traitement, d'analyse des données et rédaction du rapport ;
- iv) La phase de restitution et validation du rapport.

La revue documentaire a concerné les documents de politiques et de stratégies en matière d'enseignement et de formation technique et professionnel au niveau national et les documents de planification au niveau local.

Un guide d'entretien individuel approfondi a permis de toucher une vingtaine d'acteurs sur le terrain. Il s'agit des premiers responsables des structures déconcentrées de l'état dans le Ganzourgou, des ONG et associations intervenant dans le domaine de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, des formateurs et formatrices des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle, ainsi que des responsables des structures de jeunes.

Les données collectées ont été traitées et analysées par triangulation. Le consultant a priorisé l'exploitation et l'analyse approfondie des sources documentaires, le traitement par triangulation des données issues des entretiens individuels a permis de dégager les principales conclusions de la présente.

2.3. Difficultés rencontrées

La présente étude diagnostique s'est déroulée sans grande difficulté, dans une atmosphère de bonne collaboration avec les responsables de la CN-EPT/BF et les partenaires concernés par les entretiens individuels.

Seulement, la mission s'étant déroulée durant le mois de septembre, la phase de terrain n'a pas permis d'avoir des entretiens avec des apprentis en phase de formation ni avec des jeunes filles et jeunes garçons formé.e.s et appuyé.e.s pour l'insertion professionnelle, parce qu'ils étaient en vacances et/ou en travaux champêtres.

III.RESULTATS DU DIAGNOSTIC

3.1. Analyse de la problématique de la formation professionnelle et de la question de l'emploi des jeunes dans la province du Ganzourgou

La formation technique et professionnelle des jeunes et leur employabilité dans la province du Ganzourgou est confrontée à de nombreux défis. Avant l'analyse de la problématique, il est utile de rappeler la définition de l'EFTP.

Que faut-il entendre par EFTP au Burkina Faso

Selon la PN-EFTP, on entend par EFTP, *toutes les voies professionnelles qui mènent à l'acquisition d'une première qualification débouchant sur un emploi (formation pré-professionnelle, professionnelle élémentaire ou professionnalisante et professionnelle post-primaire initiale) ainsi que celles qui permettent le maintien de la qualification ou son amélioration (formation professionnelle continue et perfectionnement).*

A ce titre, elle concerne les formations professionnelles suivantes :

1. l'enseignement secondaire technique et professionnel, dispensé dans les lycées et collèges techniques et professionnels ;
2. l'enseignement supérieur technique et professionnel, dispensé dans les universités, les grandes écoles et les instituts supérieurs ;
3. les formations aux professions, dispensées dans les écoles et centres spécialisés privés et publics, notamment ceux créés par les ministères techniques pour pourvoir à leurs propres besoins en personnel ;
4. les formations pré- professionnelle, professionnelle élémentaire et professionnelle post primaire, de caractère non formel, dispensées dans les centres de formation professionnelle, les centres d'apprentissage publics et privés et les structures d'éducation de base non formelle ;
5. la formation continue des travailleurs en exercice en vue de leur promotion, requalification, et aussi de l'amélioration de leur productivité.

Cette définition assez large de l'EFTP prend en compte tous les modes de qualification offerts aux jeunes et adultes scolarisés, déscolarisés, non scolarisés, formés ou non.

Source : Politique Nationale EFTP adopté par le Conseil de Ministres en Juillet 2007, p. 6

3.1.1. Les problèmes et défis majeurs du secteur de la jeunesse

Les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes dans la province du Ganzourgou sont multiples et variés. La pauvreté, l'analphabétisme et la persistance de certaines pesanteurs socioculturelles, telles que le mariage forcé des jeunes garçons et jeunes filles, le poids du système de parenté qui oblige tout le lignage à se soumettre à un chef dont les décisions sont exécutoires, ont une incidence sur le potentiel de développement et d'autonomie des jeunes. De nombreux défis se posent à la jeunesse du Ganzourgou et se présentent comme suit :

- **Le chômage et le sous-emploi des jeunes**

L'emploi est un aspect fondamental de lutte contre la pauvreté. Aussi, l'accès à une source de revenu reste jusqu'à présent un mode d'insertion privilégié de la jeunesse dans la vie sociale, économique et professionnelle.

Le chômage et le sous-emploi des jeunes constituent l'un des problèmes majeurs auxquels la jeunesse féminine et masculine de la province est confrontée. Le Ganzourgou connaît une faible pluviométrie à l'instar d'autres provinces du pays, toute chose qui constitue un motif de migration précoce de nombreux jeunes en direction des sites d'orpillages. Ce phénomène d'émigration et de travail des enfants se fait même au-delà des frontières nationales. La situation géographique de la commune de Zorgho, qui fait d'elle un carrefour, favorise davantage la migration. Les jeunes filles viennent à Ouaga comme filles de ménage et les jeunes garçons, vont dans les sites d'orpillage au Mali et en Guinée.

S'agissant de la faiblesse de l'employabilité des jeunes dans la province, trois (03) facteurs tendent à l'expliquer : (i) **le manque de qualification technique et d'expérience professionnelle des jeunes** : elle est la résultante de la faible offre d'enseignement technique et professionnelle. Les deux seules structures formelles de formation technique et professionnelle de la province n'ont pas plus de 3 filières fonctionnelles avec un effectif total de 196 inscrits dont 51 Garçons et 64 filles au CETFP/CBK et 58 Garçons et 23 filles au Lycée Professionnel de Zorgho selon les rapports de rentrée 2021. En outre, il faut noter que des difficultés matérielles et pédagogiques² font que la formation de base est mal conduite au CETFP/CBK, faisant en sorte qu'il n'y a pas d'engouement pour ces filières développées et aussi faute de perspectives d'installation après la formation. (ii) **le faible rendement scolaire et l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail** :

Les données des annuaires statistiques indiquent de faibles rendements internes et externes du système scolaire au niveau post-primaire et secondaire. A titre illustratif, selon l'annuaire statistique du MENAPLN, 2020-2021, le TBS au secondaire est de 14,0% pour les garçons et 14,6% pour les filles dans le Ganzourgou, contre respectivement 23,4% et 21,2 % pour les garçons et les filles au niveau national. Quant aux taux d'achèvement au post primaire, ils sont de 18,06%

² L'établissement manque d'eau et d'un curriculum de référence pour la filière agronomie. Certains sortants titulaires du CAP sont obligés d'abrégier leur cursus, parce que pour poursuivre leurs études, ils sont tenus de se rendre dans la province de l'Oubritenga, dans un établissement privée conventionnée.

pour les garçons et 29,1% pour les filles au Ganzourgou, tandis qu'il est de 32,6% pour les garçons et 41,1% pour les filles au niveau national. D'un cycle à l'autre, l'on note un faible flux.

Un pourcentage important de jeunes quitte l'école ou en sont exclus et se retrouvent contraints de participer précocement au marché du travail sans avoir acquis des compétences nécessaires à leur insertion dans le tissu économique. Cette situation accentue ainsi le chômage, la vulnérabilité et le caractère informel de l'emploi chez les jeunes filles et les jeunes garçons, favorisent les migrations internes et externes, le développement de certains maux sociaux, pouvant exposer la jeunesse à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Du reste, 80% des structures de formation de la province dispensent des formations de courte durée, c'est-à-dire moins de 30 jours. Ces formations ne sont pas certifiantes et très peu d'apprenants bénéficient d'un appui pour s'installer, encore moins d'un suivi-accompagnement post-formation.

Quant aux jeunes placés en apprentissage auprès de Maîtres Artisans Formateurs (MAF) [Les MAF sont des artisans formés auprès desquels sont placés des jeunes en apprentissage. C'est une approche de formation et d'apprentissage informels de type tutorat], la durée de formation varie de 6 à 9 mois. Là aussi des difficultés ne manquent pas. Les principales sont la faible qualification des MAF, l'absence de recyclage et de formations continues qui ne leur permettent pas d'actualiser leurs connaissances et leurs compétences et le sous-équipement des ateliers.

(iii) la faible culture entrepreneuriale et l'insuffisante promotion des activités génératrices de revenus chez les jeunes et les femmes.

Le faible niveau d'instruction de la majorité de la cible et l'informalité des emplois et métiers auxquels ils s'adonnent ne favorise pas une culture de l'entrepreneuriat. Cela se traduit par un manque d'assiduité et de sérieux lors des formations.

Le faible financement du secteur de l'EFTP et d'activités génératrices de revenus des jeunes et les femmes constitue un autre défi majeur chez les jeunes et les femmes.

Je suis Maître artisan en coupe-couture depuis 2001. Chaque année, je reçois 3 à 4 stagiaires. La demande étant de plus en plus forte, nos locaux commencent à être étroit. Nous accueillons des jeunes en situation de handicap, et vous comprenez qu'il faut de la place pour leur mobilité dans l'atelier. Nous avons également des difficultés relatives à l'insuffisance de machines à coudre, de matière d'œuvre et de manuels pour la théorie. Nous n'avons pas assez de soutien et les jeunes ayant des difficultés financières, comment nourrir tout ce monde pendant 2 à 3 ans ?

Certains de nos jeunes réussissent au CQP, preuve que la formation est de bonne qualité. Toutefois, il serait bien que nous ayons nous même un recyclage afin de mieux nous améliorer.

K.I Maître Artisan Formateur de Zorgho en Coupe couture

- **La faible autonomisation des jeunes et les inégalités garçon /fille**

La question de l'autonomisation des jeunes reste toujours un grand défi dans la mesure où la plupart des jeunes vivant avec leurs parents se trouvent dans une situation où leur autonomie est confisquée. Du fait du système de parenté fortement hiérarchisé et rigoureux, de nombreux jeunes (garçons et filles) n'ont pas droit à faire des choix sur leurs besoins et attentes tant qu'ils sont sous le couvert parental, d'un tuteur ou encore d'un patron. En réaction à ce poids de la tradition, les jeunes prennent le chemin de l'émigration. Au nombre des facteurs qui freinent l'autonomisation des jeunes, il y a également : le manque de revenus et d'emploi ; la faible protection sociale ; la propriété foncière et le logement. Ces facteurs jouent davantage en défaveur des filles. La faible intégration du genre dans les programmes de jeunesse ne favorise pas l'amélioration du statut de la jeune fille et de la femme. D'où les disparités et les inégalités dans la division sexuelle des tâches, les filles ayant plus de charge de travail que les garçons. La scolarisation, la participation à la décision et l'accès aux financements de la jeune fille s'en trouvent impactés.

En ce qui concerne la formation technique et professionnelle, le problème d'accès des jeunes à une formation se pose avec acuité. En effet, l'offre est très insuffisante en quantité et en qualité, et les réponses apportées par l'Etat et ses partenaires sont souvent inaccessibles à la majorité des jeunes. Cela se traduit par l'insuffisance de formateurs qualifiés aussi bien au privé qu'au public, des programmes de formation disparates et non explicites, des infrastructures embryonnaires et insuffisamment équipées et une inadéquation des formations avec les besoins de l'économie et l'évolution du marché du travail, due à la persistance de la primauté accordée aux filières traditionnelles, essentiellement liées aux métiers de l'artisanat et des services.³

- **La faible participation des jeunes (filles et garçons) au développement et aux instances de prise de décisions**

La faible participation des jeunes aux organes décisionnels est l'un des problèmes majeurs identifiés. La participation de la jeunesse à la vie de la cité est un enjeu pour l'ensemble de la société et pour l'émancipation des jeunes. Malheureusement, les jeunes n'ont pas toujours de place dans les institutions (associations, entreprises et institutions politiques) ; cette situation finit par engendrer chez eux un profond sentiment de défiance vis-à-vis des institutions censées les représenter ou les aider.

Au niveau communautaire, certains facteurs constituent un handicap au droit d'expression des jeunes. Selon l'étude complémentaire des besoins et aspirations des jeunes et adolescent(e)s au

³ MJFPE, 2014, Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle

Burkina Faso, en milieu rural, les jeunes estiment ne « pas être tous logés à la même enseigne en raison d'une certaine emprise socioculturelle sur les mentalités. Si l'on n'appartient pas au bon clan, on ne peut participer aux prises de décisions concernant la communauté ». En effet, la domination de certaines castes ou lignées demeure forte. Une opinion contraire est parfois considérée comme une offense, lorsqu'elle est émise par une certaine catégorie de personnes devant toujours faire allégeance.

Cet aspect est également ressorti au niveau de certains groupes de discussions qui affirmaient que la présence des aînés à certaines instances constitue un handicap à l'expression d'opinion : « *Les aînés ne permettent pas aux jeunes de s'exprimer. Quand tu veux dire la vérité, ils disent que tu ne les respectes pas* ». Ils dénoncent ainsi le « *monopole* » de fait imposé par les aînés au niveau des instances auxquelles ils sont conviés.

Le défi ici est d'assurer la pleine et effective participation des jeunes à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Il s'agit de renforcer les canaux d'écoute et de dialogue des jeunes, leur participation au développement et aux sphères de décisions, d'accroître la contribution positive des jeunes dans les sphères de prise de décisions et de promouvoir la participation des jeunes au développement national.

- **La faible promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en faveur des jeunes**

Au Burkina Faso, dans les secteurs économique, politique, social et éducatif, les TIC prennent une place importante. Elles constituent pour les jeunes une opportunité en termes de partage de ressources, d'échanges d'expériences, de suivi et d'encadrement des apprenants, de création de partenariats et d'emplois.

Malheureusement, l'accès des jeunes aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) reste un défi à relever. En témoigne la faible utilisation de l'Internet dans le milieu jeune et même dans le milieu associatif et institutionnel. En effet, bien que l'Internet ait été introduit véritablement en 1997 au Burkina Faso, ce n'est qu'à partir de 1998 qu'on a observé un véritable engouement des Organisations de la Société Civile (OSC) autour de ces TIC. Ainsi, la croissance de l'abonnement est passée de 13% en 1996 à 42% en 2000 pour celles qui ont leur siège à Ouagadougou. Pour ce qui est des autres qui ont leur bureau dans les villes secondaires, seules 3% d'entre elles ont un accès à Internet. Il faut rappeler que ce pourcentage très bas est dû à la faible extension des infrastructures téléphoniques et électriques dans les zones rurales.

De plus, si théoriquement toutes les villes du Burkina ont accès à l'Internet, dans la pratique, cela est loin d'être effectif à cause de la faiblesse de la couverture par les infrastructures de base. On compte les cybers centres particulièrement dans les centres urbains et ceux-ci sont généralement l'œuvre des initiatives privées qui, dans une optique commerciale et dans un contexte de rareté, pratiquent des prix relativement chers pour la bourse des jeunes.

Enfin, il faut noter que les jeunes ont un accès inégal aux TIC. Les jeunes en milieu urbain ont plus accès aux TIC que ceux du milieu rural. Et cette disparité d'accès est encore plus visible selon la répartition par sexe : les jeunes garçons ont plus accès que les jeunes filles surtout en milieu rural. Pour les jeunes ruraux, le problème se pose en termes de disponibilité de cybercafé et/ou de couverture internet. Tandis que pour les jeunes urbains, les problèmes sont essentiellement le manque de formation, le coût d'accès élevé et l'exposition des jeunes et des adolescents à la cybercriminalité (abus sexuels, escroqueries, arnaques, etc.).

La province du Ganzourgou n'échappe pas au faible développement et à la faible utilisation des TIC, notamment chez les jeunes, dans le sens du renforcement de leurs connaissances et de leurs capacités à influencer leur employabilité. La ville de Zorgho ne compte que 02 cyber-cafés très peu fréquentés. La commune ne dispose pas d'un centre multimédia pour jeunes et les prestations de service en ligne sont quasi inexistantes.

Pour faire face à ces problèmes, le défi consiste à contribuer à accroître l'accès des jeunes aux Technologies de l'Information et de la Communication, à travers la formation des jeunes à l'utilisation des TIC, mais également, à travers l'accroissement de l'offre en matière de TIC, notamment dans les centres multimédias, les Centres d'Ecoute et de Dialogue des Jeunes et les établissements scolaires et la vente d'équipements et de matériels à des prix préférentiels aux jeunes.

- **La faible exploitation de l'économie verte**

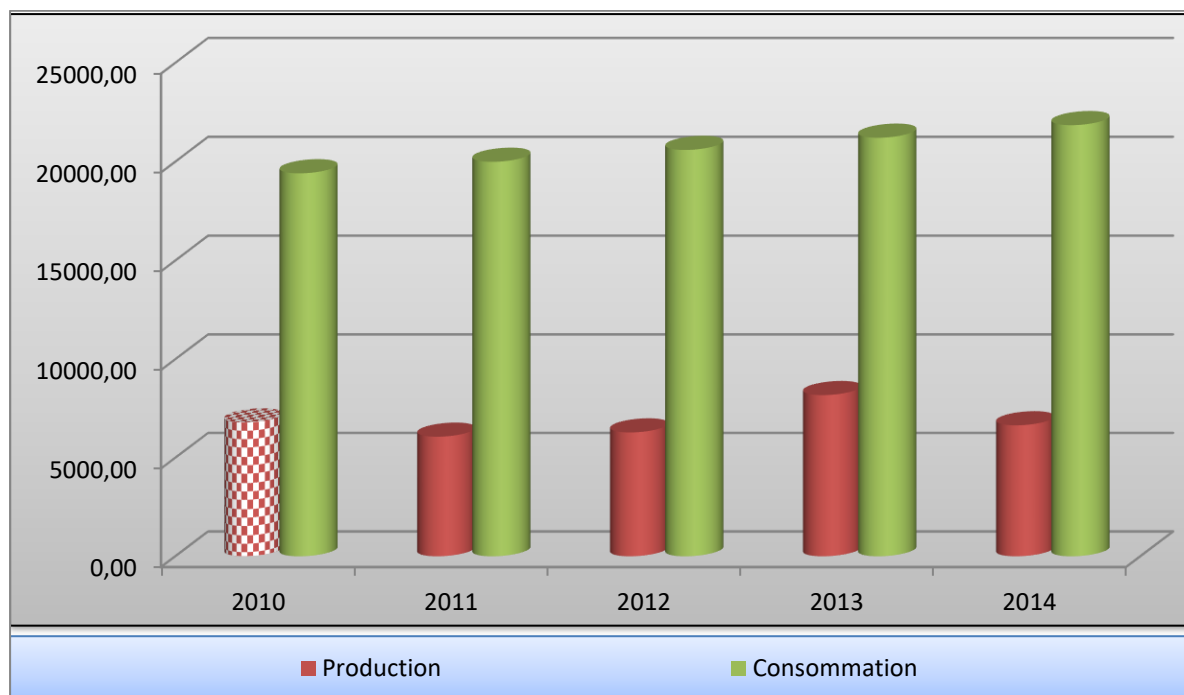
L'économie verte reste faiblement organisée malgré l'existence d'un potentiel en la matière. Les services techniques du Ministère de l'environnement déplorent de mauvaises pratiques dans la gestion des ressources naturelles dans la province. La conscience environnementale est très faible tant au niveau des populations qu'en milieu scolaire. L'étude monographique de la province du Ganzourgou, réalisée en 2015, déplore entre autres pratiques, la persistance de :

- la coupe anarchique du bois vert pour des besoins énergétiques ;
- le surpâturage ;

- le ramassage des agrégats qui accentue l'érosion des sols déjà en perte de fertilité ;
- les sites d'orpaillage et de traitement anarchique de l'or qui entraînent une dégradation accélérée de l'environnement ;
- la pollution des eaux par l'utilisation abusive des pesticides.

Le graphique suivant illustre le très grand déséquilibre entre la production et la consommation de bois.

Production et consommation du bois (en stère)



Source : DREP, 2015 sur la base des données de la DPEH

En 2014, avec un besoin de consommation de 62 489,56 stères (21849,50 m³), la production (celle contrôlée par les services des eaux et forêts) était de 19 013 stères (6647,90 m³) soit un besoin de consommation de 43476,56 m³ (15201,59 m³).

La situation est donc préoccupante et nécessite une meilleure prise en compte des changements climatiques et la protection de l'environnement dans les politiques et les pratiques.

3.2. APERCU DE LA CARTE DES INTERVENANTS

En termes de cartographie des acteurs, le diagnostic relève qu'en matière d'EFTP, il existe dans la province du Ganzourgou une diversité d'acteurs dont les interventions sont formelles, non formelle et informelle. L'offre en matière d'EFTP est dérisoire par rapport à la demande. Les acteurs étant ou étatiques, ou relevant des ONG et des Associations de Développement (AD) et enfin d'entreprises individuelles.

3.2.1 Les acteurs institutionnels (formels)

Au niveau des acteurs institutionnels, les secteurs de l'éducation, de la formation technique et professionnelle et de l'emploi dans la province du Ganzourgou sont placés sous la tutelle des démembrements de trois ministères, à savoir, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et le Ministère des sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE). Outre les directions provinciales de ces ministères chargées de la mise en œuvre des politiques publiques, on note l'implication des collectivités territoriales dans la gestion décentralisée de l'éducation grâce aux compétences qui leur sont transférées. Les interventions des acteurs institutionnelles sont formelles.

- **Le Collège d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Charles Bila KABORE de Zorgho (CETFP/CBK)**

Le CETFP/CBK dispense une formation de 4 ans en **agronomie** et en **élevage** sanctionnée par le CAP.

- **Le Lycée Professionnel de Zorgho (LPZ)**

Le lycée professionnel forme les jeunes en cycle court dans la filière Structure métallique en attendant l'ouverture des deux autres filières prévues que sont le génie civil-bâtiment et la mécanique des véhicules automobiles (MVA).

3.2.2 Les ONG et Associations de Développement (non formel)

Les ONG et associations sont les plus nombreuses. Elles vont d'organisations internationales, nationales et locales à l'échelle d'une commune. Les domaines d'intervention sont également divers et variés. Malgré leur nombre important, ces organisations ne disposent pas d'un cadre de concertation à l'échelle communale encore moins provinciale. Leur impact n'est pas très perceptible et peu d'entre elles travaillent sur toute la chaîne à savoir **l'identification, le placement, la formation, la certification, l'orientation et le suivi.**

Liste des ONG et AD et leurs domaines d'intervention dans la zone			
N	Intitulé de l'organisation	Couverture	Domaines d'intervention
01	Terre Des Hommes (TDH),	Ganzourgou	Identification, placement, installation, accompagnement orientation des enfants à risque de migration précoce et dangereuse de 15 à 24 ans auprès de MAF
02	UNICEF	Ganzourgou	Placement d'enfants auprès des MAF et financement de leur installation à travers la direction provinciale de la solidarité nationale et de l'action humanitaire

03	Organisation Internationale des Migrants (OIM)	Ganzourgou	Organisation de formations de courte durée au profit de jeunes filles et jeunes garçons migrants en couture, en pâtisserie et dans des emplois verts tels que les pépiniéristes et les produits forestiers non ligneux.
04	Association Cri de Cœur pour l'Équité et le Développement (ACCED),	Ganzourgou	Formation et appui à l'installation des jeunes dans divers métiers sur fonds propres et avec l'accompagnement de PTF
05	Christian Relief and Development Organization (CREDO),	Ganzourgou	Financement, formation et installation de jeunes formés
06	Union Provinciale des Artisans du Ganzourgou (UPAG),	Ganzourgou	Transformation agro-alimentaire, saponification, tissage
07	Association Song-Taaba des Mécaniciens du Ganzourgou ;	Ganzourgou	Formation en mécanique deux roues
08	Le Centre de Production et de Formation en Élevage Tropical (CEPROFET),	Ganzourgou	Formation et installation de jeunes dans le domaine de l'élevage ;
09	L'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Ganzourgou (AEJT/G),	Ganzourgou	Identification ; et placement de jeunes auprès des MAF
10	Association Béog Nere du Ganzourgou (ABNG) ;	Ganzourgou	Organisation de formations de courte durée et dotation des jeunes en kits d'installation dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage ;
11	Le centre de formation professionnel la Joliverie de Boudry ;	Boudry	Formation de jeunes filles en coupe couture
12	Opérateurs en alphabétisation : FTS et PRCJ.	Ganzourgou	Formations techniques spécifiques (FTS), les apprenantes sont formées en saponification, en embouche, en élevage de volaille, en transformation agro-alimentaire et cosmétique ; Le Programme de Renforcement des Capacités des Jeunes (PRCJ) permet de former des jeunes de 14 à 25 ans en 18 mois comme fermiers agricoles, fermiers éleveurs et transformateurs agro-alimentaires.
13	les coordinations provinciale et communale des femmes ;	Ganzourgou	Formation de jeunes filles et femmes en tissage, en transformation agroalimentaire (farine enrichie infantile, fabrication de soumbala, fabrication de jus)
14	les associations et coopératives féminines de la province (voir liste) ;	Zorgho	Formation de jeunes filles et femmes dans divers domaines
15	La Maison de la Femme	Zorgho	Formation en tissage, broderie
16	Association des femmes de SAPAGA	Sapaga	Formation en transformation agroalimentaire
17	Le Service National pour le Développement (SND)	Ganzourgou	Le SND recrute et forme à Badala et à Loumbila des jeunes en maçonnerie, en mécanique et en électricité bâtiment pendant 6 mois.

3.2.3 Les Artisans et entreprises individuelles

Ce niveau regroupe en majorité des Maitres Artisans Formés (MAF) auprès desquels certaines ONG comme Terre des Hommes recrutent et placent des jeunes en situation d'apprentissage dans des ateliers. Ces placements ont pour but d'accompagner ces jeunes afin qu'ils apprennent un métier en vue de leur épanouissement socioéconomique. Les principaux corps de métiers concernés sont : la mécanique deux roues, la coiffure, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la couture et l'électricité bâtiment.

Répertoire de Maitres Artisans Formateurs selon le métier

METIER : COIFFURE				
N°	NOM & PRENOM (s)	Localité	Qualification	Contacts
1	NIKIEMA Pato Noelie	Zorgho	BQP	66 99 44 99
2	KABORE Clarisse	Zorgho	CQP	71 78 19 88
3	OUEDRAOGO Valentine	Zorgho	CQP	70 54 46 35
4	NONGPANGA Leontine	Zorgho	CQP	75 57 28 54
5	BOUDA Irene	Zorgho	CQP	70 48 85 00
6	SANNE Asèta	Mogtédo	Attestation	70 76 43 20
MECANIQUE DEUX ROUES				
1	BALKOULGA P Bernard	Zorgho	CQP	72 01 54 45
2	BAGAGNAN Benoit	Zorgho	CQP	71 78 32 97
3	KABORE Issa	Zorgho	CQP	64 69 26 75
MENUISERIE BOIS				
1	KAORE Issouf	Zorgho	BQP	70 88 67 07
2	KABORE Noufou	Zorgho	CQP	70 57 13 37
MENUISERIE METALLIQUE				
1	KABORE N. Michel	Mogtédo	BQP	70 42 02 52
2	DOUDOULGOU Amado	Mogtédo	CQP	65 06 39 99
3	OUEDRAOGO François Xavier	Mogtédo	CQP	76 65 71 76
4	KABORE Inoussa	Mogtédo	CQP	70 77 45 55
COUPE COUTURE				
1	KABORE Arsène	Zorgho	CQP	70 87 61 35
2	ZOUNGRANA S. Roger	Zorgho	CQP	74 32 48 95
3	KABORE Soumaila	Zorgho	CQP	76 56 58 21
4	WANRE Mariame	Zorgho	CQP	72 01 49 09
5	DABILGOU Olga	Zorgho	CQP	70 00 93 17
6	OUEDRAOGO G. Rasmata	Zorgho	CQP	73 12 34 84
7	KABORE Eveline	Zorgho	CQP	72 85 14 69
8	MAIGA Aguiratou	Zorgho	CQP	54 40 94 94
9	ZOUNGRANA Grégoire	Zorgho	CQP	74 79 96 75
10	Kabore Ilias	Zorgho	CQP	67 05 86 38
ELECTRICITE BATIMENT				
1	KABORE Zoubéré	Zorgho		70 44 77 56
2	KABORE Yamdaré	Zorgho	CQP	74 17 08 46
3	KABORE Boureima	Zorgho		73 39 52 42
4	DERRA Abdoulaye	Zorgho	CQP	

Répertoire des entreprises individuelles non formelles

N°	Nom du centre	Filières de formation	Situation administrative	Contacts des responsables
1.	Association Cris de cœur pour les enfants déshérités	<ul style="list-style-type: none"> - Saponification ; - Tissage ; - Peinture ; - Teinture ; - Coupe-couture - Mécanique deux roues ; - Soudure métallique, 	Informel	70 11 16 02 70 12 09 32
2.	Association Béoog nééré (ABN)	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage ; - Menuiserie - Métallique et bois ; - Teinture 	Informel	70 35 11 20
3.	Koogl-Kiibsé	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage - Teinture - Saponification - Couture 	Informel	70 35 11 20
4.	Association Bénéré	<ul style="list-style-type: none"> - Saponification - Tissage 	Informel	70 36 3 24
5.	Union provinciale des artisans du Ganzourgou	<ul style="list-style-type: none"> - Maçonnerie - Coupe-couture - Tissage - Saponification 	Informel	70 42 02 52 74 91 28 28
6.	Coopérative sonddaaba a Bomboré V6	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication de soja 	Informel	70 11 16 46
7.	Centre wend-panga de Mogtédo	<ul style="list-style-type: none"> - Menuiserie métallique 	Informel	70 42 2 52 74 91 28 28
8.	Union des groupements d'Etuveuses de Riz de Mogtédo Wendwaoga	<ul style="list-style-type: none"> - Etuvage de riz 	Informel	71 26 91 06 76 05 59 59
9.	Centre professionnelle songtaaba des sœurs des pauvres de Méguet	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage - Teinture 	Informel	77 15 99 33
10.	Centre Nakoglebzanga des femmes de zorgho	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage - Teinture - Saponification - Séchage de légumes 	Informel	71 78 20 26
11.	Centre de couture wend-yam	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe-couture 	Informel	73 34 09 38
12.	Centre Hope Cente	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe-couture - Teinture tissage - Agriculture - Apiculture 	Informel	70 36 34 24 78 73 45 04

		<ul style="list-style-type: none"> - Plombier - Construction - Mécanique deux roues - Embouche porcine - Energie solaire 		
13.	Atelier de mécanique Balcoulga et frère	Mécanique cycle et cyclomoteur	Informel	72 01 54 45
14.	Centre Wend panga de zorgho	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage - Teinture 	Informel	71 01 76 20 74 18 20 92
15.	Atelier de menuiserie Wend Panga. K	Menuiserie bois	Informel	70 88 67 07
16.	Association Béoog nééré ABN	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage - Menuiserie - Métallique et bois - Teinture 	Informel	70 35 11 20
17.	Centre de métier la joliverie de boudry	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe-couture - Alphabétisation élevage - Menuiserie bois - Pâtisserie 	En cours de formation	70 11 35 85 / 77 21 94 26 74 99 04 58 / 70 04 42 01
18.	Fais-toi belle	- Coiffure	Informel	70 51 28 44

3.3. OPPORTUNITES ET ORIENTATION VERS LA DURABILITE

La province regorge d'opportunités qui peuvent favoriser un meilleur développement de l'EFTP dans le Ganzourgou et mieux impacter. L'on peut citer :

- L'existence de deux grands barrages, de forages pastoraux et de plusieurs bas-fonds aménagés qui sont des atouts pour l'accroissement de la production vivrière et maraîchère de contre saison ou non. Les zones aménagées dans le cadre du programme structurant de développement rural intitulé aménagement des vallées des volta (AVV) et le centre d'étuvage de riz des femmes de Mogtédo sont des exemples d'approches réussies qui peuvent faire école ;
- Le nombre et la diversité des associations de développement constituent une opportunité pour dérouler des activités de plaidoyer/sensibilisation et de capacitation en vue d'en faire des acteurs mieux organisés pour une meilleure promotion de l'EFTP et de l'emploi des jeunes ;
- La présence de Maitres Artisans Formateurs motivés et dévoués peut permettre d'accroître l'offre et la qualité de la EFTP au profit des jeunes, pour peu que les MAF bénéficient de recyclage et d'une mise en réseau ;
- La présence des deux établissements d'enseignement technique et professionnel dans la commune de Zorgho est une opportunité de mettre en exergue l'importance et la place de l'EFTP dans le développement économique et la création d'emploi ;
- Une bonne stratégie de plaidoyer, la présence des sociétés minières peut permet d'améliorer le financement de la formation et de l'employabilité des jeunes. Pour le moment, leurs actions sont timides et se limitent aux groupements et associations des villages impactés par la mine ;
- La RN4 est une opportunité pour la filière Mécanique des Véhicules Automobiles ;
- La forte demande en main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs ;
- La position géographique de la ville faisant d'elle une zone de transit est une opportunité pour beaucoup de métiers (hôtellerie et tourisme durables) ;
- La forte demande en produits de l'élevage et de l'agriculture par les sociétés minières ;
- Le schéma directeur d'aménagement de la ville qui prévoit une Zone d'Activités Diverses (ZAD) ;
- La présence de personnel qualifié issu du lycée professionnel, du CETFP/CBK et de la direction provinciale en charge de la jeunesse ;
- Les ressources financières venant des orpailleurs constituent un marché potentiel ;
- La forte consommation de l'énergie solaire par les ménages ;
- Le fond minier de développement et le fond d'intervention pour l'environnement ;
- Les mines sont un atout pour faire marcher les produits de l'élevage
- La mairie prévoit une déchèterie avec son partenaire français (Zorgho/Reins, phase 3). Les financements sont acquis. Des filières en valorisation des déchets sont envisageables.

3.4. CRENEAUX PORTEURS ET ECONOMIE VERTE

3.4.1. Les créneaux porteurs

Tableau des créneaux innovants et porteurs		
N°	Filière/Métier	Commentaire
01	Électricité bâtiment	En raison de l'urbanisation et de l'émergence d'une classe moyenne à Zorgho, cette filière est porteuse.
02	L'énergie solaire	idem
03	Génie civil	idem
04	Plomberie	idem
05	Structure métallique	En plus de l'urbanisation, cette filière est en lien avec l'extraction minière.
06	Mécanique des Véhicules Automobiles (MVA)	Zorgho est une ville carrefour et dispose d'une grande aire de stationnement.
07	Coupe couture	Bien que classique, cette filière connaît un engouement et est porteur
08	Coiffure	idem
09	Elevage	Sous toutes ses formes, l'élevage est un créneau porteur pour les jeunes. La demande au niveau des sociétés minières est forte.
10	Transformation agro-alimentaire	Le soubala, les jus et les produits non ligneux connaissent une forte demande.
11	Réparation de téléphones portables	L'expansion de la téléphonie mobile accroît la demande.
12	Électronique et mécanique deux roues	Les engins à deux roues de fabrication récente sont électriques et les plus répandues.
13	Formation en fabrication artisanale de couveuses	En appui à l'expansion de l'élevage de volaille.

3.4.2. Les créneaux en lien avec l'économie verte

Tableau des créneaux en rapport avec l'environnement et les changements climatiques		
N°	Filières/Métiers	Commentaires
01	Énergie renouvelable	Il s'agit principalement des métiers en rapport avec l'installation et la maintenance des plaques solaires
02	Arboriculture	Tenue de pépinières avec un accent sur des espèces dont les feuilles peuvent être récoltées tôt et commercialisées. Également des pépinières qui font une place importante aux plantes non ligneuses.

03	Les métiers de la transformation et de la valorisation des déchets	Il s'agit de toute la chaîne qui va de la collecte à la transformation et la valorisation. Cette chaîne pourrait concerner les déchets organiques (compostage) et les déchets solides : fabrication de pavés et de tables-bancs en plastique ; objets usuels ou décoratifs avec des pneus, fabrication de poubelles, etc. Le Projet Zorgho-Reins phase 3 prévoit la construction d'une déchèterie et la valorisation des déchets solides.
04	Production maraîchère	Les barrages offrent de belles perspectives dans ce sens
05	Jardins nutritifs ;	Moringa
06	Agriculture hors sol	Comme moyen d'éducation à l'environnement au niveau familial et scolaire
07	Régénération Naturelle Assistée (RNA) ;	Exploitation et transformation des produits forestiers non ligneux
08	Formation en construction de maison sans bois (Voûtes nubienne)	Elle peut constituer une approche de relogement des personnes déplacées internes.

3.5. CADRE DE RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Pour une stratégie efficace de mise en œuvre du projet, des orientations pour un cadre de résultats plus performants et des recommandations sont formulées à l'endroit de la CN-EPT/BF.

3.5.1. Des orientations pour le cadre de résultats

La mise en œuvre du projet « *Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso* » doit privilégier des approches intégrées, participatives et qui responsabilise les acteurs à base communautaire. Les thématiques suivantes apparaissent comme les plus pertinentes au regard des objectifs du projet, la cible et du contexte de la zone d'intervention :

a- Plaidoyer pour une plus grande promotion de la formation et de l'emploi des jeunes, en l'occurrence les plus vulnérables

Dans cette optique, des actions de renforcement des capacités des organisations des jeunes, la création d'espaces de dialogue et de participation à la décision, le développement du leadership des jeunes sont des besoins exprimés par les jeunes.

b- L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Cette thématique offre des perspectives de renforcement des connaissances, des aptitudes et des pratiques en matière d'environnement, de changement climatique et de développement durable auprès des générations futures et spécifiquement en milieu scolaire.

Des actions telles que l'hygiène-santé-nutrition en milieu scolaire, l'amélioration du cadre de vie scolaire à travers des reboisements, des parterres de fleurs, la collecte, le tri et valorisation des déchets, les reboisements, les jardins scolaires peuvent être développés.

Pour une meilleure réussite de la formation, respecter la démarche : Identification- Placement- Formation – installation- suivi-Coaching sur au moins 3 ans.

c- La promotion de filières vertes en EFTP

L'étude diagnostique a fait ressortir le défi de la protection de l'environnement et les opportunités qui existent en matière de développement de métiers verts.

Les actions de cette thématique doivent tenir compte du genre afin de lever les barrières sociologiques en matière de choix des emplois et de répartition des tâches. Les créneaux verts porteurs qui ressortent de l'étude sont : les énergies renouvelables, les métiers de la transformation et de la valorisation des déchets, l'agriculture hors sol, la formation en construction de foyers améliorés et de voûtes nubiennes, la Régénération Naturelle Assistée.

Pour cette thématique la chaîne complète de formation, de dotation, de suivi-accompagnement doit être respectée afin de produire des évidences.

3.5.2 Recommandations

- a-** La tenue d'un forum provincial sur l'EFTP avant le démarrage effectif du projet. Cette activité a l'occasion de faire des réajustements nécessaires avant le lancement, de mobiliser les acteurs et d'identifier les partenaires de la phase pilote ;
- b-** L'accompagnement à la création d'un cadre provincial de concertation des acteurs de la EFTP ;
- c-** A l'issue de la formation des jeunes dans les secteurs des métiers verts, en lieu et place de l'accompagnement à l'installation individuelle, développer des formes de coopératives de 3 à 5 jeunes pour une meilleure réussite et une durabilité de leur activité ;
- d-** Suivre et capitaliser l'approche du Programme de Renforcement des Capacités des Jeunes (PRCJ), qui est à sa première phase et dont l'objectif est de former des jeunes de 14 à 25 ans en 18 mois comme fermiers agricoles, fermiers éleveurs et transformateurs agro-alimentaires. Des possibilités de plaider dans un moyen terme avec des évidences pour une prise en compte des métiers verts par le PRCJ serait intéressante ;
- e-** La question du renforcement du pouvoir socio-économique des femmes se pose avec une certaine acuité dans le Ganzourgou d'autant plus qu'elles représentent 57,01% de la population active de la province. C'est pourquoi, le projet doit accorder une place à la subvention de la formation des jeunes filles démunies et au développement d'activités génératrices de revenus ((AGR) ;
- f-** Renforcer la culture entrepreneuriale chez les jeunes à travers des actions de capacitation.

CONCLUSION

En guise de conclusion, l'étude diagnostique de l'état des lieux de l'EFTP et les opportunités d'emploi réalisée dans la province du Ganzourgou montre qu'il y a une faible conscience et connaissance de l'importance du secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de la part des populations en général et des jeunes en particulier.

Les jeunes sont confrontés à plusieurs difficultés parmi lesquelles on peut retenir le chômage et le sous-emploi, la faible autonomisation et les inégalités garçon /fille, le faible accès à une éducation et à une formation de qualité, le faible accès aux services de santé et à la protection sociale, la faible participation des jeunes (filles et garçons) au développement et aux instances de prise de décisions. Les métiers verts et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peuvent constituer des secteurs porteurs pour les jeunes.

Au regard de la diversité des acteurs étatiques, associatifs et des particuliers intervenant dans l'EFTP et du faible financement du domaine, une meilleure organisation des acteurs s'impose pour des stratégies de plaidoyers efficaces.

ANNEXES

Annexe 1 : Bibliographie

- Association Cri de Cœur pour l'Équité et le Développement (ACCED). (2022). *Présentation ACCED*.
- Collège d'Enseignement Technique et d Formation Professionnelle Charles Bila KABORE. (2022). *Rapport de fin d'année scolaire 2021-2022*.
- Commune de Méguet. (2013). *Plan Communal de Développement de la Commune Rurale de Méguet horizon 2014-2018*.
- Commune de Mogtêdo. (2013). *Plan Communal de Développement de Mogtêdo 2014-2018*.
- Commune de Zorgho. (2016). *Rapport du Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune de Zorgho 2017-2021*.
- Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES), 2004 : Guide pratique sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique nationale de jeunesse et de sport ;
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) : Rapport sur l'état de la population mondiale 2013 ;
- Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (FONAENF). (2021). *Programme de Renforcement des Capacité des Jeunes*.
- Gouvernement du Burkina Faso. (2014). *Politique Nationale de la Jeunesse du Burkina Faso (PNJ-BF) 2015-2024*.
- Lycée Professionnel de Zorgho. (2022). *Rapport de fin d'année 201-2022*.
- Ministère de l'Économie et des Finances (2000) : Etude Nationale Prospective « Burkina 2025 » ;
- Ministère de l'Économie et des Finances (2010) : Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 ;
- MENAPLN, MESRSI, MJPEE. (2020). *Etude prospective 'Éducation et Formation'*.
- Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (2007). *Etude sur les créneaux porteurs*.
- Organisation des Nations Unies : Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà ;

Annexe 2 : Guide d'entretien

Etude diagnostique de l'état des lieux de l'EFTP et les opportunités d'emploi dans le Ganzourgou

Guide d'entretien individuel.

Cibles : acteurs étatiques et non étatiques de l'EFTP dans le Ganzourgou

(DR & DP jeunesse et emploi ; Président de la délégation spéciale, DPPENEF, CCEB, chefs d'établissement, promoteurs de l'EFTP, UNICEF ; ACED, Conseil Municipal des Jeunes de Zorgho ; Point focaux CN-EPT et C.CEB, services de l'environnement, etc)

Introduction : Nous sommes une équipe commise par la CN -EPT, et nous voulons faire l'Etat des lieux de l'ETP dans le Ganzourgou. Pour cela nous souhaitons nous entretenir avec vous en vue d'avoir des informations pouvant nous aider à présenter l'état des lieux de l'enseignement technique et la formation professionnelle dans le Ganzougou . Votre participation est libre et anonyme, elle pourra nous aider à dresser une cartographie de la problématique et dégager les enjeux majeurs. Merci !

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Code Question	Question	Réponse
Q1.1	Date de l'interview	(jj/mm/aa)
Q1.2	Province	
Q1.3	Commune/	
Q1.4	Statut de l'enquêté	1.
Q1.5	Sexe de l'enquêté	1. Femme 2. Homme
Q1.6	Nom et prénoms de l'enquêté	
Q.1.7	Contact de l'enquêté	

- Quels sont les principaux acteurs qui interviennent dans la province en matière d'EFTP ?
- Quels sont les types d'intervention de ces acteurs ?
- Ces interventions vous paraissent-elles bien conduites ?
- Quelles sont les difficultés/défis que rencontrent les acteurs ?
- Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'ETFP dans la province ?

- Quel est l'apport du secteur minier dans le développement des compétences et l'insertion professionnelle des jeunes
- Et quelle pourrait être sa contribution ?

Efficacité/Efficience/Innovations

- Pensez-vous que les différentes interventions dans le domaine de l'EFTP contribuent à résoudre la question du chômage dans la province ? Si OUI, donnez des évidences. Si NON, dites pourquoi.
- Est-ce que des ressources suffisantes sont allouées à l'EFTP dans le Ganzougou ?
- Quels sont les filières innovantes que l'on pourrait développer ?
- Quelles sont les filières ou métiers verts viables à initier ?

Apprentissage (Bonnes pratiques et leçons apprises/ Insuffisances et recommandations)

- Pour un meilleur développement du secteur de l'EFTP dans la province, comment devratt-on s'y prendre ?
- Si un nouveau projet doit voir le jour pour accompagner l'EFTP, quelles doivent-être ses axes d'interventions ?
- Quelles sont les opportunités sur lesquelles un projet pourrait se baser pour réussir dans ce volet, dans la commune de Zorgho, voire la province ?
- Avez-vous d'autres aspects à ajouter ?

MERCI DE VOTRE DISPONIBILITÉ !

Annexe 3 : Liste des personnes enquêtées

N	Noms et Prénoms	Statut	Contact
01	SANOUD Ludovic	Secrétaire Générale de la Commune de Zorgho	76 49 77 19 71 24 89 16
02	ZAGRE/ZOUNGRANA N. Célestine	Directrice Provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Ganzourgou	71 18 38 88/75 21 86 00
03	DIALLO Aoudi	Responsable au service de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle à la DPEPPNF	71 83 56 85
04	OUEDRAOGO	DP Sport, Jeunesse et emploi	76 62 82 18
05	YAMEOGO	Terre des Hommes, chargé de l'entrepreneuriat et des moyens d'existence	76 37 52 84
06	Mme KABORE Odette	Coordonnatrice Provinciale des femmes	56 38 41 21
07	Mme SOUDRE/KABORE Afsèta	Coordonnatrice Communale des femmes	71 96 61 72
08	KORSAGA Romual	Président du Conseil provincial des jeunes	76 39 16 59
09	BALKOULGA Bernard	Président du Conseil communal des jeunes	72 01 54 45
10	THIOMBIANO Emile	Technicien supérieur de l'environnement, chargé de la préservation de l'environnement	75 42 24 02
11	OUEDRAOGO Bédaré Albert	Directeur provincial de l'enseignement post-primaire et secondaire	70 15 07 09
12	CONGO Salif	Directeur du CETFP	70 09 51 68
13	KAMBOU Koumbié	Économe	
14	SOMBOUGMA Barnabé	Proviseur Lycée professionnel de Zorgho	76 59 88 90
15	NANA Pascal	Chef de service de l'enfant la direction provinciale de l'action humanitaire	70 61 70 64
16	KABORE Ado Dominique	Point focal CN-EPT/BF	71 37 32 60/54 64 57 51
17	KABORE S Benoît	ACCED	74 47 53 53
18	THIOMBIANO Barlenli	SG F-SYNTER	77 36 09 10
19	KABORE Augustine	AME	56 38 41 21
20	OUATTARA Billy	Oxfam	
21	TRAORE TAHIROU	CN-EPT/BF	
22	KABORE Issa	MAF Zorgho	